LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires intérieures

Direction générale de l'immigration

Numéro dossier MAI
Numéro d'identité national

Demande en renouvellement d'un titre de séjour « résident de longue durée UE » pour ressortissant de pays tiers

en application de l'article 82, paragraphe (2) de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration

Nom(s) (nom(s) de famille)	
Nom(s) de naissance (nom(s) de famille antérieur(s))	
Prénom(s)	
Date de naissance	/ / (jour / mois / année)
Lieu et pays de naissance	
Nationalité	
Adresse au Luxembourg	Rue : N° Maison : Localité: Code postal :
Contact	E-mail : Tél./GSM :

Lieu de la demande	
Date de la demande	/ /
Signature du demandeur (pour les mineurs, signature du représentant légal avec indication de ses nom et prénoms)	J'affirme par ma signature que les informations fournies dans la présente déclaration sont correctes et complètes.

Au plus tard dans les **deux mois** avant l'expiration du titre de séjour, la demande de renouvellement est à introduire moyennant le présent formulaire auprès de la Direction générale de l'immigration du Ministère des Affaires intérieures (voir adresse postale en bas de page), en y joignant les pièces suivantes :

- la copie du passeport intégral (toutes les pages), en cours de validité;
- un extrait récent du casier judiciaire luxembourgeois ;
- la preuve du virement de la taxe de délivrance de EUR 80.- sur le compte CCPL n° LU46 1111 2582 2814 0000 (bénéficiaire : Ministère des Affaires intérieures, Direction générale de l'immigration ; communication : titre de séjour dans le chef de …).

Pour de plus amples informations (en français, allemand et anglais) sur les démarches à faire, veuillez consulter le site internet www.guichet.lu.

Notice d'information relative à la protection des données personnelles :
La Direction générale de l'immigration du ministère des Affaires intérieures recueille et utilise vos données personnelles dans le contexte de sa mission d'intérêt public en exécution de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration, dans le respect des dispositions légales en matière de protection des données. Des informations plus détaillées sur le traitement de vos données, ainsi que vos droits en la matière, sont disponibles sur le site internet https://gd.lu/immigration.